

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur  
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Après les élections britanniques : le vrai sens du verdict de l'opinion. — Quelques documents : la France est impérialiste... mais c'est la Grande-Bretagne qui accroît ses armements ! — Un autre document : les Etats-Unis augmentent leurs crédits militaires. — En Grèce : les élections de dimanche prochain et la question du régime.**

Quelques jours avant les élections britanniques, le journal le *Sunday Pictorial* écrivait :  
« Si le gouvernement invitait les électeurs à lui donner un mandat pour se séparer de la France, il essaierait, croyons-nous, un refus complet. La Nation britannique tient ferme pour l'Entente, le gouvernement britannique ne l'aurait pas. C'est la nation qui aura le dernier mot ».

Le pronostic du *Sunday Pictorial* nous est revenu à l'esprit, en constatant les résultats des élections britanniques : ses prévisions se sont réalisées.  
Sans doute, dès l'abord, est-on tenté de penser le contraire : les travaillistes et les libéraux qui enregistrent d'appréciables succès ne sont-ils pas nettement hostiles à l'Entente ?

Evidemment ! Mais que pouvaient faire les électeurs anglais pour rappeler aux députés conservateurs qu'il ne convient pas d'oublier en 1923 le programme *ententeophile* proposé et approuvé par eux en 1922 ?  
Au fond, leur verdict constitue un avertissement, un rappel à l'ordre pour les conservateurs.  
Avertissement qui signifie que les conservateurs eurent tort, en politique étrangère, de suivre les directives des partis adverses.  
Qu'en sortira-t-il finalement demain ?

On ne peut le prévoir.  
Du moins, au point de vue économique, ainsi que nous l'avons dit, le scrutin du 6 constitue un excellent résultat.  
« Excellent du point de vue économique, affirme à son tour la *Journée Industrielle*. N'oublions pas que la France a vendu, cette année, à la Grande-Bretagne pour six milliards de francs de marchandises. Il est permis de dire aujourd'hui que l'instauration du protectionnisme Outre-Manche eût probablement déterminé une crise prolongée de notre activité industrielle et commerciale. En effet, la France n'aurait pas été touchée seule ; avec elle auraient souffert ses autres clients, la Belgique, l'Italie, la Suisse, les Etats-Unis... et plus tard l'Allemagne ».

Où, la menace était lourde et nous devons nous réjouir qu'elle se soit dissipée !  
C'est devenu, en Grande-Bretagne, une habitude — on devrait dire une manie — que d'accuser la France de militarisme et d'impérialisme.  
Il est certain que nous ne pouvons pas désarmer complètement, comme nous le voudrions.  
Ne sommes-nous pas obligés de pourvoir nous-mêmes et seuls à notre propre défense, puisque l'Angleterre et les Etats-Unis se refusent à signer le pacte de garantie promis ?

Ne sommes-nous pas contraints, par la carence allemande, à demeurer forts, si nous voulons être payés ?  
Ne devons-nous pas être prêts à nous défendre le cas échéant, alors que le Reich se refuse à désarmer moralement et matériellement, et ce avec certaines complications britanniques ?  
Pour ces trois raisons, donc, nous ne pouvons réduire notre armée au minimum que nous souhaiterions.  
Mais l'Angleterre connaît-elle, par hasard, de graves menaces ?  
A en juger par certaines nouvelles publiées par sa presse on pourrait le croire.  
Retenons-en quelques-unes parues récemment :

« Londres, 4 novembre. — Les Premiers ministres des Dominions, conduits par les lords de l'Amirauté, se sont embarqués à Portsmouth à bord d'un poseur de mines pour passer en revue une flotte britannique composée de 70 unités disposées sur trois lignes de bataille, s'étendant sur

une longueur de vingt-cinq kilomètres ».

Comment ne pas songer, en lisant cette information, à la Conférence de Washington sur le désarmement naval ?

Mais voici une autre indication significative :  
« Londres, 18 novembre. — Dans son adresse électorale, M. Baldwin a dit qu'au cours des quelques années à venir, l'Angleterre aura besoin de 17 croiseurs légers pour remplacer les anciens et aussi une certaine quantité de petits bâtiments ».

Oui, c'est la France qui est militariste... mais c'est l'Angleterre qui s'arme !  
Glanons encore cette dernière information :

« Londres, 25 novembre. — Le super-sous-marin XI sera bientôt terminé. Il sera le plus grand et le plus vite du monde. Sa vitesse de 33 milles à l'heure lui permettra d'accompagner la flotte de guerre en haute mer » etc.

Ne trouvez-vous pas que ces nouvelles ainsi rapprochées, nous éclairent sur la profondeur des dispositions pacifiques de la Grande-Bretagne ?

Et quelle est donc la menace qui plane sur elle ? Quelle est la flotte qui va surgir à l'horizon de ses côtes pour en former le blocus ?  
Une seule flotte pouvait lui causer quelque inquiétude : la flotte allemande, mais elle repose, sabordée, au fond de la mer !

La menace n'existe pas ; mais ce qui existe toujours, plus intense que jamais, c'est l'impérialisme britannique.

Mais, de lui on ne souffre mot.  
La légende ne veut-elle pas que ce soit la France qui représente le militarisme ?

La Grande-Bretagne n'est pas seule à multiplier ses armements, tout en accusant le voisin de visées militaristes.

Les Etats-Unis rivalisent de zèle à ce point de vue avec l'Angleterre.  
En veut-on un exemple caractéristique ?

Dans son rapport annuel au Congrès, M. de Weeks, ministre de la guerre, s'oppose à toute réduction du budget de la guerre.

« De nouveaux crédits, dit-il, sont nécessaires pour la défense nationale en raison de l'épuisement des stocks de guerre. Depuis 1921 le nombre d'hommes à l'entraînement ou faisant partie d'organisations militaires s'est abaissé de 519.041 à 504.010 ».

Le ministre souligne à nouveau la nécessité de garder autant que possible les effectifs de l'armée régulière de 125.000 à 150.000 hommes, effectif qu'il estime le minimum nécessaire pour rendre efficace le programme de défense nationale.

« Il faut, déclare-t-il, se souvenir, après tout que les frais de notre défense nationale sont les frais qu'il nous faut payer pour assurer notre liberté. Sur le budget fédéral de quatre milliards de dollars environ, 14 0/0 sont affectés à la marine et à l'armée. Mais les dépenses purement militaires ne se montent qu'à environ deux cent quarante millions de dollars ».

Quant au rêve de la paix perpétuelle, M. Weeks estime que sa réalisation est aussi éloignée que l'existence d'une société humaine sans vol ni assassinat.  
M. Weeks, évidemment, ne se soucie guère de ménager les illusions de son illustre compatriote Wilson !  
Du moins, ses réflexions nous éclairent.

Les Etats-Unis seraient-ils menacés ?  
Pas plus, sans doute, que la Grande-Bretagne !

Le peuple Grec procédera, dimanche prochain, 16 décembre, à l'élection d'une Assemblée Constituante.  
En l'espèce, il ne s'agit pas de simples élections générales destinées à résoudre, si possible, une crise purement gouvernementale.

En fait, c'est la question du régime même qui est posée devant les électeurs : la Grèce restera-t-elle fidèle à la monarchie constantinienne ou bien s'orientera-t-elle vers la République ?

Bref, nous touchons, du moins on peut le supposer, au dénouement d'une crise qui sévit depuis de longs

mois et dont les causes sont profondes.

Avec M. Venizelos, la Grèce avait atteint le sommet du succès.

Du point de vue strictement grec, celui-ci rendit incontestablement à son pays d'immenses services, opérant un redressement inespéré.

Mais comme les peuples, — surtout en Grèce — ne cultivent pas forcément la reconnaissance et la gratitude, Venizelos fut sacrifié et la Grèce ne tarda pas à retomber dans une complète détresse.

D'où des mouvements révolutionnaires en sens divers qui ébranlèrent le pays jusqu'en ses fondements.

Les élections de dimanche ont précisément pour objet de construire un gouvernement stable et durable.

Détail caractéristique : les dirigeants actuels d'Athènes ne paraissent obéir qu'à une seule préoccupation, assurer l'impartialité des élections du 16 et permettre aux électeurs de se prononcer en toute liberté.

Aussi se sont-ils efforcés, d'une part d'empêcher une proclamation prématurée de la République, d'autre part d'interdire les violences des tenants du monarchisme qui espéraient sauver celui-ci par la force.

Le cas des dirigeants de Grèce et de leur « objectivisme » est fort rare et mériterait bien d'être signalé.

L'attitude de Venizelos est tout aussi significative. Alors que d'anciens voudraient en faire le porte-drapeau de la République, utilisant sa popularité à nouveau grandissante, Venizelos se refuse à permettre que les élections se fassent sur son nom.

En définitive, et ceci vaut d'être noté, les républicains Grecs ne veulent pas forcer leur position : ils attendent un changement de régime de l'évolution normale des événements.

Voilà beaucoup de sagesse et rarement pareille question de régime s'est posée dans des conditions aussi calmes.

M. D.

## INFORMATIONS

### En Pays occupés

#### La reprise du travail

On signale une reprise sérieuse de l'activité des usines. Le 15 décembre, M. Thyssen rallumera deux hauts-fourneaux, la « Gutheffnungshütte » un haut-fourneau, et Krupp, à Reinhausen, deux hauts-fourneaux. La « Dortmund-Union » et le « Gekirchener » comptent également en rallumer plusieurs.

Les mineurs font un heure de travail supplémentaire

A Dortmund, les ouvriers ont accepté à partir du 15, la journée de huit heures de travail au fond des mines, et de neuf heures à la surface. L'heure supplémentaire leur sera payée.

#### La production industrielle continue de s'accroître

Au cours de la dernière semaine, un progrès très net a été réalisé dans l'activité des mines. On constate que la production de celles qui ont traité avec la M. L. C. U. M. avant le 23 novembre est passée, par rapport à la production normale, de 43 à 57 0/0 pour le charbon et de 38 à 45 0/0 pour le coke.

D'autre part, les exploitations directes ont produit le 7 décembre 11.985 tonnes de charbon, 5.817 tonnes de coke. Il a été extrait 6.378 tonnes de lignite et fabriqué 2.155 tonnes de briquettes de lignite.

#### Mesures de grâce

En ce qui concerne les mesures de grâce, 213 retraits d'expulsion ont été prononcés. Il en a été accordé 18 dans la seule journée du 10 décembre.

#### Les schupos de Dusseldorf on Conseil de guerre

Le 17 décembre, le Conseil de guerre de Dusseldorf commencera le procès des schupos arrêtés lors des bagarres du 30 septembre, entre séparatistes et schupos.

## EN ALLEMAGNE

### Le Reich formulerait bientôt de nouvelles propositions

On déclare, dans les milieux officiels de Bruxelles, qu'on peut s'attendre à recevoir à bref délai de M. Marx, le nouveau chancelier du Reich, des

offres plus précises que celles de son prédécesseur, M. Stresemann.

Le gouvernement de Berlin serait d'avis que la situation normale se rétablissant dans la Ruhr et les accords avec les industriels ayant mis fin à la résistance passive, l'heure est venue de présenter aux alliés un memorandum qui permettrait de discuter l'ensemble de la dette allemande.

Les offres du Reich porteraient principalement sur les garanties et sur la capacité de paiement.

### L'Etat Allemand et ses fonctionnaires

Les négociations avec les délégués des organisations des fonctionnaires ont été continuées au ministère de l'intérieur de l'Empire, relativement à la durée du travail quotidien qui doit être portée à 9 heures, de la question des traitements qui doivent être réduits de 25 0/0. Ces négociations rencontrent de nombreuses difficultés.

### La résistance aux réformes intérieures

Les organisations syndicales offrent une grande résistance devant les réformes du gouvernement. Elles ont rejeté le programme gouvernemental et l'on a dû même interrompre les pourparlers pour éviter un conflit.

## Après les Elections anglaises

### Les ministres délibèrent

Le Cabinet Britannique s'est réuni mardi après-midi pour examiner la situation créée par les élections.

M. Baldwin a exposé ses vues à ses collègues et leur a rapporté son opinion.

Le Cabinet a exprimé l'avis que M. Baldwin devait rester à son poste et cette opinion a prévalu au moins pour le moment.

### Un communiqué officiel

Le Cabinet du Premier Ministre a fait publier le communiqué suivant :

« Après un sérieux examen des précédents constitutionnels et de leur influence sur la situation qui est résultée des élections, le Cabinet a décidé, à l'unanimité, qu'il était de son devoir constitutionnel de se présenter devant le Parlement le plus tôt possible. Le Parlement, en conséquence, se réunira comme il avait déjà été décidé, le 8 janvier ».

### Vers de nouvelles élections

Des dirigeants du parti unioniste déclarent que le fait matériel qui se dégage de la situation est que le gouvernement restera au pouvoir jusqu'à ce qu'il soit forcé par le Parlement de démissionner.

L'opinion des milieux unionistes est que le gouvernement pourra rester en fonctions quelque temps, mais qu'il devra procéder à de nouvelles élections dans un délai de 6 à 12 mois.

## En Grèce

### Les élections auront lieu le 16 décembre

Les élections auront lieu en Grèce le 16 décembre. La loi martiale ne sera pas proclamée et la censure ne sera pas établie.

Une délégation du parti de l'Union républicaine s'est rendue, lundi, auprès de M. Plastiras. Elle a demandé que le gouvernement prenne avant les élections une décision au sujet de l'éloignement de la dynastie, rendu nécessaire par les manifestations qui ont eu lieu dimanche, et par les scènes qui s'ensuivirent.

M. Plastiras a répondu que le gouvernement se trouve dans l'impossibilité de revenir sur ses décisions, la question du régime ne pouvant pas être résolue avant les élections, après lesquelles le peuple sera appelé à se prononcer par un plébiscite.

## Comment les Etats-Unis comprennent le désarmement

Une torpille gigantesque va être expérimentée

Les services de la guerre américains ont en construction une torpille aérienne monstrueuse, du poids de 5 tonnes. La bombe, qui sera chargée de 2 tonnes et demie d'explosif, sera lancée, à titre d'expérience, d'un des triplans de bombardement à six moteurs que possède l'aviation américaine, sur une lande déserte.

## Les Etats-Unis vont construire de nouvelles unités navales

Dans son rapport au Congrès, M. Denby, secrétaire d'Etat à la marine, recommande le vote d'un crédit de 30 millions de dollars pour moderniser la marine de guerre des Etats-Unis, et demande l'autorisation de mettre en chantier huit croiseurs de 10.000 tonnes, trois sous-marins de gros tonnage et six canonnières.

## En Portugal

### Une tentative de coup d'Etat

Une tentative d'attaque contre le palais de la présidence de la République, pour imposer au président un nouveau ministère, a été repoussée par la force armée de garde au palais. On croit qu'il s'agit d'une tentative faite par les extrémistes avec l'appui de l'équipage du torpilleur « Douro ».

La situation est redevenue normale. M. Teixeira Gomes a visité les casernes de Lisbonne.

### Des céréales russes arrivent en Angleterre

Le vapeur « King-Alfred » est arrivé des ports de la mer Noire, avec une cargaison de céréales russes se composant de 2.500 tonnes de blé et de 5.000 tonnes d'orge. C'est le premier convoi de blé de Russie qui soit arrivé dans les îles britanniques depuis la guerre.

### La régie prépare une surprise pour le Nouvel An

On annonce que la régie, désireuse d'être agréable au public, lui réserve une bonne surprise pour le mois de janvier prochain.

Elle a fait étudier en effet de nouveaux types de cigares doux, qui paraissent devoir être accueillis avec une grande faveur. Tous les cigares actuels de fabrication française auront leur correspondant dans des séries plus douces.

La régie met actuellement la dernière main aux détails du lancement et sous réserve de leur approbation définitive, la vente pourra commencer dans le courant de janvier.

## Chambre des Députés

### Séances du 11 décembre

#### MATIN

La Chambre continue la discussion du projet relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires. Elle vote la disposition qui assimile aux intermédiaires les coopératives de consommation qui justifient n'effectuer leurs achats qu'en vertu de commandes préalables de leurs membres et se borner à remettre les dites marchandises à ceux qui les ont commandées.

#### SOIR

La Chambre reprend la discussion de la proposition de loi relative au suffrage des femmes.

M. Rouleaux-Dugage développe un contre-projet tendant à réaliser le suffrage universel intégral, par l'adoption du suffrage familial.

La France, dit-il, de tous les pays environnants celui dont la population croît le plus lentement. Or, la législation actuelle, basée sur l'intérêt individuel, est contraire aux intérêts de la famille. Les charges augmentent proportionnellement au nombre des enfants. Il faut réviser nos lois pour équilibrer les charges des célibataires et des pères de famille, et pour que la législation favorise les familles, il faut que celles-ci contribuent puissamment à l'élection des législateurs.

M. Rouleaux-Dugage dit qu'il ne comprend pas qu'on refuse aux mineurs le droit de déléguer leurs droits politiques à leurs parents ou à leurs tuteurs et il déclare qu'il y a 400.000 veuves de guerre qui devraient avoir aussi le droit de voter.

Le texte du contre-projet de M. Rouleaux-Dugage est ainsi conçu : « Sont électeurs tous les Français jouissant de leurs droits civils sans distinction de sexe ni d'âge ».

M. Ferdinand Buisson soutient le vote des femmes. M. Isaac intervient en faveur du vote familial. M. Maunoury, ministre de l'intérieur, se déclare favorable au vote familial.

Par 440 voix contre 135, le contre-projet de M. Rouleaux-Dugage est voté.

## CHRONIQUE LOCALE

### Les propos d'Alceste

## TOUS JEUNES !

On connaît l'épouvante prière qu'élevait vers Vénus l'adorable, Thais la séduisante, à l'heure où elle croit sentir monter vers elle la menace de la vieillesse qui ruinera tous ses charmes....

Au fond, nous éprouvons tous, peu ou prou, cette angoisse de la flétrissure ou de la décrépitude.

Il était naturel, normal, que les hommes songeassent à atténuer les méfaits des ans.

Que n'a-t-on pas tenté pour arrêter leurs assauts destructeurs ?

L'imagination humaine s'est dépensée en efforts inouïs pour « effacer des ans, les cruelles atteintes ».

Faut-il évoquer tous ces fards qui dérident les rides... et parfois, s'ils sont inconsiderés, des témoins sans pitié ?

Faut-il rappeler de récentes expériences chirurgicales que nos humoristes célébraient à qui mieux mieux ?

Pourtant tous ces remèdes ne constituaient que des palliatifs, médiocres souvent et la vieillesse, triomphante, n'en continuait pas moins à s'étaler.

Voici néanmoins une bonne nouvelle : une excellente recette nous est révélée qui supprime radicalement la vieillesse.

Les mânes de Thais vont tressaillir d'allégresse.

Alceste, économiste, — un économiste avancé vient d'effectuer en Russie (qui est décidément à la mode) un voyage d'études.

Bien des faits l'ont frappé. Il est pourtant une constatation qui l'a hypnotisé littéralement, aussi s'est-il empressé d'en faire part aux lecteurs d'un de nos confrères.

La Russie, telle est sa découverte, est en pleine jeunesse ; on n'y trouve plus de vieillards. Et les seuls cheveux blancs que M. Charles Gide put contempler en Russie sont les siens, devenus là-bas un véritable objet de curiosité.

Qu'est-ce à dire ? Les communistes, qui résolurent souverainement maints problèmes, auraient-ils découvert l'antidote de la vieillesse ?

Auraient-ils réalisé ce miracle de transformer toutes les bornes-fontaines en source de Jouvence ?

M. Charles Gide l'a peut-être cru un moment.

Pourtant, avant de conclure que la panacée bolchevique avait enfin vaincu la vieillesse, notre économiste a voulu s'informer avec toute la rigueur de la méthode scientifique qui lui est chère.

Et alors, il a déchanté. Ce n'est pas la vieillesse qui a disparu, mais les vieillards. Non, les « moscouitaires » n'ont point rajeuni les vêtustes, mais ils les ont supprimés.

Et M. Charles Gide, économiste distingué, doit constater avec mélancolie que s'il n'y a plus en Russie que des enfants et des jeunes gens, c'est que les vieux, les bons vieux, qui chez nous sont entourés de respect, ont dû fuir l'éden bolchevique, ou bien sont morts de faim ou bien succombèrent sous les propres balles russes.

Convenons, tout de même, que les bolchevistes ont découvert le moyen radical de supprimer, sinon la vieillesse, du moins les vieillards !...  
C'est un commencement !

Alceste.

## Les femmes voteront-elles ?

Vote familial, vote des femmes, telles sont les deux questions qui ont occupé mardi et qui occuperont encore pendant quelques séances nos députés.

Ces deux questions sont la conséquence logique du débat sur la réforme électorale. Car, puisque la Chambre tient à modifier le mode de scrutin, elle se doit d'aller jusqu'au bout, d'examiner, de voter toutes les modifications qui sont proposées, réclamées.

Mardi, elle a voté le vote familial, le principe tout au moins ; logiquement, demain, elle doit voter le vote des femmes.

Cela ne veut pas dire que ces décisions seront appliquées en mai 1924, mais c'est un point acquis pour les discussions futures sur ces questions.

Le vote des femmes recueille, tous les jours, des partisans ; dans tous les milieux, dans tous les partis, il est plus favorablement accueilli que le vote familial dont les modalités ne manqueraient pas de soulever de vives, de longues, de fastidieuses discussions.

Les femmes, à notre époque, sont de plus en plus appelées à la vie publique. Elles sont fonctionnaires, employées au même titre que les hommes et, dans les administrations elles remplissent les mêmes emplois, subissent les mêmes charges.

Dire qu'elles ne sont pas aptes à se mêler à la vie publique, à « faire de la politique », n'est pas vrai. La moyenne des femmes serait capable de discuter les programmes électoraux, autant que les hommes, dont, il faut bien le reconnaître, — la grande moyenne s'intéresse davantage aux candidats qu'aux programmes.

Et puis, il y a, pour l'heure, une question de haute justice qui se pose en faveur des veuves de guerre, au moins celles qui ne sont pas remarquées.

Ces veuves ont des droits à faire valoir pour elles et leurs enfants, droits qu'on ne leur a pas encore accordés entièrement, comme on avait promis de le faire, et comme on le leur promet, à chaque inauguration d'un monument aux morts de la guerre.

Est-ce que ces femmes ne sont pas dignes d'être au bulletin de vote, de leur mari qui est mort pour le pays ? Craint-on qu'elles ne sachent pas s'en servir ? Qu'on se rassure.

Le jour où la femme aura le droit de voter, elle saura bien, comme l'homme, se mêler à la vie publique, et peut-être, contrairement à l'homme, elle ne se laissera pas bernier par des promesses ou des paroles belles mais creuses de tribuns improvisés.

La femme voudra des résultats tangibles et si elle est trompée une fois, elle n'oubliera pas comme le fait l'homme, qu'une réunion électorale, la veille même du scrutin, retourne complètement...

Le vote familial peut avoir des avantages : mais, en vérité, comme le dit Mme Marguerite Durand, dans l'*Œuvre*, avant de donner le droit de vote par procuration à des mineurs au berceau, on pourrait l'accorder aux Françaises majeures.

Et ce serait certainement suffisant, car s'il y a beaucoup de pères de famille sérieux qui s'occupent de leurs enfants, combien y en a-t-il pour qui le vote familial ne serait qu'une occasion de tendre la main et d'être des maîtres-chanteurs électoraux ?

Mais toutes ces questions ne sont pas encore résolues. Il faut attendre que le Sénat ait dit son mot... Et que dira-t-il ?

LOUIS BONNET.

**Votes de nos Députés**

Sur la prise en considération du contre-projet de M. Rouleaux-Dugaige relatif au vote familial, nos députés ont voté : *Pour*.

La Chambre a adopté par 419 voix contre 75.

**Ministère de la justice**

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que notre jeune compatriote M. Anstet, fils du si sympathique docteur, avait été reçu avec le n° 2, au dernier concours de la magistrature (session de novembre 1923).

Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune magistrat, par décret du 9 décembre, est nommé attaché titulaire au ministère de la justice.

Nos bien vives félicitations.

**Compatriote**

Notre compatriote M. Jules Deilles, inspecteur de police à la Sûreté générale, en résidence à Menton (Alpes-Maritimes), originaire de Boissières (Lot), vient d'être élevé sur place à une classe supérieure.

D'autre part, nous relevons sur le tableau d'avancement des agents de la Sûreté générale, paru en novembre dernier, que ce fonctionnaire vient d'être proposé pour une seconde élévation de classe pour l'année 1924.

Nos félicitations.

**Perception**

Dans le dernier mouvement des perceptions, nous relevons le nom de notre compatriote M. Hbert, percepteur à Landrecies, qui est nommé à la perception de Dunkerque-ville.

**Tabacs**

M. Albuher, commis de culture de 5<sup>e</sup> classe à Cajarc, est élevé à la 4<sup>e</sup> classe.

**Culture des tabacs**

Voici la liste des experts arbitres qui devront prendre part aux livraisons de la culture des tabacs de 1923 :

*Magasin de Cahors*  
1<sup>re</sup> commission : MM. Ernest Rulhe, de Tour-de-Faure, titulaire ; Antoine Deneux, de Lamadelle, suppléant.  
2<sup>e</sup> commission : MM. Lucien Ouhé, de Brongues, titulaire, Jean Michel, d'Espère, suppléant.  
3<sup>e</sup> commission : MM. Jacques Bérbié, de Cahors, titulaire ; Albert Touza, de Larnagol, suppléant.

*Magasin de Souillac*  
MM. François Rianoux, de Lacha pelle-Auzac, titulaire ; Jean Vielman, de Dégagnac, suppléant.

**Conseil de Préfecture**

Le Conseil de préfecture est saisi de quatre protestations contre les opérations électorales qui ont eu lieu dimanche 2 décembre, pour la nomination des délégués sénatoriaux. Le Conseil statuera samedi 15 décembre sur ces protestations, qui ont été déposées par :

MM. Souleillon, Bette et consorts, de Montcléra ; Boudet et Audigier, de Livernon ; Bourgnoux, de Lamothe-Fénelon ; Bourzat, notaire à Souillac.

Cette dernière protestation est relative à l'élection de M. Louis-Jean Malvy.

**Gendarmerie**

M. Lairle, gendarme à cheval à Rieumes (Haute-Garonne), promu chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à cheval, est affecté à Cahors, en remplacement du chef de brigade hors classe, retraité.

**Chronique touristique**

**Puy-l'Evêque**

(suite)

Du faubourg du pont, on gagne le haut de la ville par une grande rue montante et sinuose. Des magasins avançant à l'extrême, leur nombre et leur variété montre que Puy-l'Evêque est resté un centre commercial important, au cœur de cette basse vallée quercinoise du Lot peuplée de bourgeois prospères et munies elles-mêmes de tout ce qu'il faut pour vivre avec confort sous un ciel souriant.

Le touriste ne dédaigne pas flâner devant les boutiques et passer en revue les corbeilles de fruits et de légumes d'un marché. Volontiers il s'amuse à relever les enseignes amusantes. Il notera, par exemple, celle qui représente, sur l'atelier d'un cordonnier, un lion enfonçant ses crocs dans une botte, image imprévue à laquelle cette devise gasconne donne toute sa saveur : « Tu peux la déchirer mais non pas la découler ! »

Mais le touriste préfère le plus souvent céder aux penchants archéologiques qui l'animant, se laisser entraîner vers les restes pittoresques du passé dès que ceux-ci se montrent. A Puy-l'Evêque, ces reliques s'imposent aux yeux dès l'abord. Le Lot franchi, le visiteur est donc tenté d'abandonner les grandes voies et de monter à l'assaut du château par les ruelles. Cette ascension n'est ardue qu'en apparence. Un vieux pont permet de franchir, près de la cascade d'un moulin, le rapide ruisseau de Clédelles. Une placette bisornue dresse tout de suite un cercle d'amoureux logis autour d'un arbre enchâssé dans un « redoulet » à la mode d'antan, Tourelles grises, maisons fauves, pavisées de treilles et coiffées de toits baroques se profilent à la ronde, isolées parfois, souvent groupées, dans une atmosphère mystérieuse. Des venelles escarpées montent en zigzaguant vers l'acropole. Enfilons-les ! En empruntant les couleurs des passages, de rampes en paliers et de terrasses en escaliers, nous ferons une promenade qui nous rappellera certaines excursions à St-Gir-Lapopie, à Rocamadour ou dans les quartiers accidentés de Cahors. Partout, nous trouverons d'intéressants vestiges, des ornements dont le Moyen Âge, la Renaissance et le XVII<sup>e</sup> siècle avaient rempli nos cités quercinoises. Voici des fenêtres à meneaux, des portes aux linteaux historiens, de curieuses ferrures, des vantaux sculptés dans le bois dur ; voici des corniches et des consoles taillées avec art ; voici des écussons, dont l'un, qui date de l'occupation anglaise, donne à Puy-l'Evêque des armoiries assez semblables, moins le « fluctuat nec mergitur », à celles de Paris. Malgré son faible tonnage, la nef d'ici a résisté elle aussi aux tempêtes. La pierre emblématique de la rue Bobila vaut pour l'honneur de la ville davantage que le plus vénérable parchemin.

Un haut rocher taillé en falaise supporte la Lychaire, ensemble de constructions qui tient de la maison forte et du palais, grands murs sévères et patinés par les siècles que trouvent de superbes fenêtres. Des tourelles, des cheminées hardies, des toits enchevêtrés dominent des façades qui contemplent tous les aspects de la plaine. Les évêques de Cahors ont commencé à bâtir sur ce plateau, dès que la ville leur a appartenu. Ils ont dressé d'abord une solide bastille. Ils lui ont accolé ensuite les appartements d'une habitation de plaisance. Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, les architectes travaillaient encore à cette résidence quand déjà ils terminaient, sur le prochain coteau, la grande église Saint-Sauveur... Les terrasses continuent couronnées de verdure. Elles aboutissent à l'Hôtel de Ville, installé lui-même dans la partie septentrionale de l'ancienne forteresse. Cette mairie, qu'un grand escalier précède, aurait perdu tout air moyenâgeux si elle ne restait flanquée du donjon du château disparu. Admirablement conservée, cette puissante tour quadrangulaire a contreforts est aussi remarquable par l'harmonieuse disposition de ses pierres que par la majesté de ses proportions. Si on en juge par elle et par les vestiges des courtoiseries qui subsistent, la citadelle de Puy-l'Evêque devait, avant la fin du règne de Saint-Louis, être l'une des plus solides et des mieux ajustées du Quercy.

Devant l'Hôtel de Ville, une longue place s'étend. Elle porte le nom savoureux de « Truffière ». Du parapet qui la borde, un spectacle magnifique s'offre au flâneur accoudé.

C'est là qu'en 1913, la Municipalité reçut le touriste un peu pressé mais jamais blasé que se montra en Quercy, comme l'avant-veille en Limousin et le lendemain en Périgord, le Président de la République. M. Potinon s'était déjà vu monter chez nous des choses admirables en nombre presque infini. Sur la terrasse de la Truffière, il exigea de ses pilotes un répit de quelques minutes pour sa propre joie et pour celle des gens de son cortège. J'étais de cette suite et fis aux journalistes émerveillés les honneurs du paysage.

Si impatients soient-ils de dévorer des kilomètres, les voyageurs qui passent au bord de cette place, sur la route nationale, doivent imiter l'exemple présidentiel. Leurs yeux en seront récompensés par le régal immédiat d'un panorama de tout premier ordre. Ils verront, à 80 mètres à pic sous leur belvédère, le Lot étaler son large et chatoyant miroir du clocher d'Issudal à celui de Courbenac, passer sous deux ponts hauts et légers, refléter les pelotons des saules et les quenouilles des peupliers, baigner des champs plantureux et de grasses prairies, frôler presque l'amas de verdure et de tours du château de Bar, puis se heurtant à des escarpements modifier soudain sa direction et l'infléchir du Nord vers le Sud-Ouest, couper en biais un luxuriant bassin, aller caresser les vignes en terrasse de Vire pour enserrer ensuite dans un nouveau méandre la presqu'île de Touzac. Toutes les grâces d'une plaine cultivée à souhait parent à perte de vue cette portion du cours de la grande rivière quercinoise. Au-dessus de Cazes et de Duravel d'une part, vers Floressas et Lacapelle-Cabanac de l'autre, des masses boisées revêtent les pentes de pechs aux formes variées, abrupts au Nord, arrondis au Sud, partout parsemés de vignobles.

Nous allons maintenant retrouver des fragments de ce panorama chaque fois qu'un intervalle régnera entre deux maisons de la grande rue d'en haut. Si nous ne dominons plus immédiatement la rivière, la dégringolade de la ville vers le creux du ruisseau de Clédelles mettra sous nos pieds une avalanche de toits versicolores. Les lointains changeront de profil et gagneront en nouveauté vers Grézels et vers Bélaise. Dominé cette fois, l'autre côté de l'isthme, nous montreront que Puy-l'Evêque commande à la fois et l'amont et l'aval.

C'est un large boulevard que nous suivons. La route nationale le forme. Quelques micocouliers géants y font regretter, sous l'ardent soleil, leurs frères disparus. De coquettes habitations se succèdent ; des jardins alternent avec elles du côté du coteau. Nous saluons au passage le monument aux morts, installé dans un saillant du parc de l'hospice heureusement aménagé. Quand la double haie des maisons s'interrompt, une place en pente raide monte vers le haut, bien ombragée. Sur ce terrain décliné, les beaufs doivent montrer à souhait leur échine, les jours de foire. Vers le sommet, à droite, une école. Plus haut encore, sur une terrasse supportée par de grands murs, le cimetière et l'église dominent la ville, le plateau coupé de combes, le cingle et la plaine de Lagardelle comme celle de Vire. Ce champ de repos aérien ne manque ni de grandeur ni de grâce. Les tombes forment le cercle. Il en est d'anciennes, d'un travail simple et noble tout ensemble, qui s'associe à la sveltesse des cyprès voisins et à l'élégance d'une croix de pierre sculptée avec art. Au milieu des dalles mortuaires dont certaines semblent vouloir chercher un abri sous son porche, l'église se dresse forte et élancée. Ses flancs sont ceux d'une redoute ; les boulets de Caumon-Laforce y ont laissé des cicatrices sans profondeur. Elle porte fièrement des restes d'un chemin de ronde sous son toit et des échauguettes aux angles de son abside. Le clocher a des allures de donjon ; ses appels et ses chants doivent porter au loin. De grands arcs ogivaux forment à la base de cette tour, les entrées hardies d'un narthex sur lequel s'ouvre le double portail de la nef. Quelques ornements très sobres entourent et garnissent le tympan. Pouvoir ou vouloir ont manqué à ses constructeurs pour le sculpter comme celui pareillement disposé de Martel. Cette simplicité de décoration régnait également à l'intérieur de la nef. Le vaisseau est vaste, les voûtes hautes et légères, mais peu de fioritures sculpturales égalaient les couronnements des piliers, les retombées des arcs et les encadrements des fenêtres. Cette église a grand air sans qu'elle prétende à éblouir. Construite à la période de transition du Moyen Âge à la Renaissance, elle s'inspire beaucoup plus de la mode ancienne que de la nouvelle.

Dans son isthme mouvementé, avec ses vieux logis, les restes de son palais-forteresse, sa belle église, Puy-l'Evêque a de quoi, sans réclamer tapageuse, exiger son tribut d'attention de la part des touristes et des archéologues. Tous ses alentours méritent, au surplus, qu'on les parcoure sans mettre au moteur trop d'avance à l'allumage. Il ne faut pas courir ici, mais y flâner, errer du plantureux Praysac au rude Bélaise, de la fontaine de Touzac aux cryptes de Duravel et même, assis mollement sur le gazon du Cingle, lire quelque excellent livre quercinois, par exemple « la Chèvre de Pescadoires ! »

Eug. GRANGIÉ,

Délégué départemental du T. C. F.

**Chambre de Commerce**

Voici les résultats des élections de dimanche dernier :

CANTONS	Bramel	Bruel	Dubernet	Laporte	Nielka	Toulle
Brelenoux....	24	23	24	24	25	25
Cahors(Nord)...	34	25	45	31	36	32
Cahors(Sud)....	42	34	53	28	45	42
Cajarc.....	59	50	26	57	54	52
Castelnau.....	36	38	57	29	46	38
Catus.....	55	8	76	65	35	34
Cazals.....	37	3	34	37	37	37
Figear.....	108	93	23	107	105	106
Gourdon.....	39	39	17	40	40	42
Gramat.....	104	99	14	110	105	106
Labastide-M....	14	12	29	15	16	15
Lacapelle-M....	16	16	10	17	17	16
Labenque.....	28	19	36	27	33	25
Latronquière....	12	12	11	11	12	13
Lauzès.....	28	28	28	28	28	28
Limogne.....	97	93	9	92	97	94
Livernon.....	34	27	16	36	32	34
Luzzech.....	35	30	14	30	35	35
Martel.....	36	35	10	38	34	37
Montcuq.....	22	17	39	22	21	22
Payzac.....	29	32	7	29	31	32
Puy-l'Evêque....	51	52	52	52	56	56
Saint-Géré.....	69	60	38	68	69	70
St-Germain.....	11	8	19	8	11	11
Saint-Géry.....	10	5	11	8	10	11
Sauvagnac.....	12	17	17	10	17	17
Souillac.....	91	95	16	94	90	90
Vayrac.....	51	60	75	65	50	48

Totaux... 1184 1005 787 1148 1186 1170

Sont élus : MM. Bramel, Nicolai, Taillade, Laporte et Bruel.

**Tribunal de Commerce**

Voici les résultats des élections de dimanche dernier :

Inscrits : 1.494. — Votants : 653.

Ont obtenu :

M. Paubert, président, 634 voix, élu.

M. Salanié, juge, 636 voix, élu.

M. Rigal, j. suppl. 632 voix, élu.

**Concours-Foire aux Vins**

**Exposition de Volailles Grasses de Cahors**

**I. — PROGRAMME**

Nous publions à nouveau le programme de cette manifestation agricole toute quercinoise.

**SAMEDI 15 DECEMBRE**

Exposition générale des vins et produits à la Halle aux grains.

**I. — VINS**

1<sup>re</sup> Section : vins de la récolte 1923 ; 2<sup>e</sup> Section : vins de la récolte 1922 ; 3<sup>e</sup> Section : vins vieux, rouges et blancs.

Une somme de 2.000 fr., des médailles et des diplômes seront mis à la disposition du Jury pour récompenser les lauréats.

**II. — Produits du Quercy**

**1<sup>re</sup> Classe**

Volailles grasses présentées mortes

1<sup>re</sup> Section : Oies (lots de 4 têtes au moins) : Prix de 70, 60, 50, 40, 30, 25 et 20 fr.

2<sup>e</sup> Section : Canards (lots de 4 têtes au moins) : Prix de 50, 40, 30, 25, 20, 15 et 10 fr.

3<sup>e</sup> Section : Foies gras (Oies Canards).

1<sup>re</sup> Section : Eleveurs (lots de 4 au moins) : Prix de 50, 40, 30, 20, 15 et 10 fr.

2<sup>e</sup> Section : Revendeurs (lots de 6 au moins) : Prix de 40, 30, 20, 15 et 10 fr.

**3<sup>e</sup> Classe, Truffes fraîches**

(lots de 3 kg. au moins)

Prix de 50, 40, 30, 25, 20, 15 et 10 fr.

**4<sup>e</sup> Classe**

Conserves de foies, de truffes et divers

Une somme de 250 fr., des médailles et des diplômes seront mis à la disposition du Jury pour récompenser les lauréats.

**5<sup>e</sup> Classe**

Raisin de table frais, Noix et Châtaignes

Une somme de 250 fr., des médailles et des diplômes seront mis à la disposition du Jury pour récompenser les lauréats.

**DIMANCHE 16 DECEMBRE**

A 14 heures, *Palais des Fêtes*, JOURNÉE DU VIN.

Conférence faite par : MM. Bertrand, Directeur de la Cave Coopérative de Gaillac, Castel, Député de l'Aude, Directeur de la Coopérative de Lézignan, Pasquet, Directeur des Services Agricoles de l'Hérault, sur la création et le fonctionnement des Coopératives de vinification et de distillation.

Et par MM. Codi et Pradel, Président et Vice-Président de l'Union syndicale des négociants en vins de la région Parisienne, sur les qualités du vin demandé par les connaisseurs dans les grands centres.

A 16 heures : *Palais des Fêtes*, proclamation et distribution des récompenses.

Les exposants sont priés de se faire inscrire sans retard à la « Maison de l'Agriculture ».

Des primes de cette importance se passent de commentaires. Donc, viticulteurs et éleveurs, tous à Cahors les 15 et 16 décembre !

**II. — TOMBOLA**

Le tirage de la Tombola qui avait été annoncé pour le samedi 15 décembre à 15 heures, à l'École Normale de garçons aura lieu à la même heure à la Mairie de Cahors.

La liste des numéros gagnants sera affichée dès le samedi soir dans les kiosques à journaux.

Les gagnants devront retirer leurs lots avant le dimanche, midi.

**Généreuse contribution**

*Vignerons du Sud-Ouest*

Le Président de la Confédération du Sud-Ouest, section du Lot, a remis une somme de mille francs pour participer à l'organisation de la Foire-Exposition des 15 et 16 décembre.

Dans l'après-midi du dimanche, une conférence sera faite par M<sup>e</sup> Jaubert,

avocat à la Cour de Bordeaux, sur l'utilité d'un groupement des Vignerons du Quercy.

**Chemin de fer d'Orléans**

A l'occasion de la Foire-Exposition de Cahors, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, le 16 décembre, les trains 2.553 entre Cahors et Capdenac et 2.010 entre Montauban et Cahors.

Train 2.653 : Cahors, départ, 18 h. 50 ; Capdenac, arrivée, 21 h. 00.

Train 2.010 : Montauban, départ, 9 h. 43, Cahors, arrivée, 11 h. 35.

Ces trains desserviront les gares et stations du parcours.

**Pour les étrennes des fumeurs !**

Nous voici à la fin de l'année, « au temps des étrennes » : chacun s'apprête à recevoir ou à offrir des petits et agréables cadeaux.

Pour une fois, l'exemple étant contagieux probablement, une Administration française a décidé de faire plaisir à ses clients. Il ne s'agit pas des P. T. T. qui, invariablement, depuis leur création, font apporter le traditionnel almanach.

C'est Dame Régie, cette fois, qui sourit au public, ce qui n'est pas son habitude.

Fatiguée d'entendre vilipéner contre elle les fumeurs, et ayant conscience cependant qu'elle ne fait pas tout ce qu'elle peut pour les contenter, elle s'est dit : « Eh bien, en janvier, pour leurs étrennes, je vais leur faire voir que je ne suis pas une méchante fille. »

Oh ! elle ne promet pas de diminuer le prix des tabacs, pas même celui du scapier ordinaire ; elle ne tient pas à expurger des paquets de tabac les énormes bûches qu'on y trouve ; elle n'améliorera pas la fabrication des allumettes de façon que celles-ci s'enflamment toutes.

Dame Régie n'est pas outrancièrement « donneuse. » Elle voudrait l'être qu'elle ne le pourrait pas.

Mais elle tient à faire un plaisir à ses clients. Voici la chose : Elle a « fait étudier de nouveaux types de cigares doux. Tous les cigares actuels de fabrication française auront leur correspondant dans des séries plus douces.

Et voilà ! Ce n'est rien, ça ? Il faudrait être difficile, grincheux, de mauvaise foi pour dire que Dame Régie ne s'est pas montrée aimable !

Au premier janvier, elle offre de nouveaux cigares aux fumeurs. Quand nous disons, « elle offre », c'est une manière de parler. Il est plus exact de dire : « elle met en vente. »

Dame ! C'est quelque chose : aux fumeurs de se faire offrir les nouveaux cigares par des amis, puisqu'aussi bien, par une attention délicate, la Régie ne met ces cigares en vente qu'à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier, jour consacré aux étrennes !

L. B.

**Beau coup de fusil**

Lundi, MM. Frégaec, retraité à Cahors, Courréjou, Elie, et Rous, Louis, propriétaires au Montat, chassaient dans les environs du Moulin du Quercy et du Menté, lorsque arriva sur eux un gros sanglier.

M. Courréjou déchargea ses deux coups de fusil sur l'animal qui parcourait encore 15 mètres et s'abattit.

Fait à noter. C'est que les cartouches tirées étaient chargées de poudre spéciale et à plomb n° 3 et 6.

Le sanglier pesait 75 kilos. Il a été expédié à Paris.

Nos félicitations à l'adroite chasseur.

**St-Hubert-Club Quercinois**

**GRAND BANQUET ANNUEL**

Les Membres du *Saint-Hubert-Club Quercinois* sont informés que le grand banquet annuel de cette Société aura lieu, le samedi 22 décembre courant à 7 h. 1/2 du soir à l'Hôtel Laroche, Avenue de la Gare à Cahors.

Plusieurs questions fort intéressantes devant être discutées à cette réunion, il serait bon que nous soyons les plus nombreux possible.

Le prix du banquet est fixé à 12 francs.

Les adhésions et les cotisations seront reçues par M. Tiburce-Duvert, coiffeur, Boulevard Gambetta, Cahors, dernier délai d'inscription : 20 décembre au soir.

Le Président, B. de RICARD.

**Vol de pèlerine**

L'autre jour le dénommé Soulié se présentait à l'E. P. S., et ne trouvait rien de mieux que de s'emparer d'une pèlerine. A l'observation faite par le concierge de l'établissement, il répondit sans s'émouvoir que c'était celle de son fils qui l'avait oubliée.

La concubine, devant cette évocation plausible, ne crut pas devoir insister.

Mais cette visite anormale lui revint aussitôt en mémoire le lendemain, quand fut signalée la disparition de la pèlerine d'un jeune élève.

Le Directeur de l'École s'empressa de porter ces faits à la connaissance du Commissaire de police et les gendarmes de Cahors, prévenus, ne tardèrent pas à découvrir le nommé Soulié et l'arrêter.

Celui-ci commença par nier fermement toute action de sa part ; mais devant les affirmations catégoriques de divers témoins, sa belle assurance ne tarda pas à disparaître.

Il a été déferé au Parquet de notre ville.

Ajoutons que Soulié s'était empressé de revendre l'objet de son larcin.

**Accidents du travail**

En préparant la machine 5915, pour assurer le départ du train 5273 de Cahors à Montauban, le nommé Henri Grelou, chauffeur de route, du dépôt de Montauban, s'est donné un coup de casse-croûte sur l'auriculaire gauche et s'est fait une plaie contuse qui entraînera une incapacité temporaire de travail de huit jours environ.

Le nommé Isidore Nègrevergne, 43 ans, demeurant 5, rue de la Merce, plombier à l'usine à gaz, était occupé à réparer le vaporisateur d'un gazogène, lorsqu'un tuyau de fonte faisant partie de cet appareil tomba à terre et rebondit sur le pied gauche de l'ouvrier, lui faisant une profonde blessure. Incapacité de travail d'un mois.

En actionnant le levier d'ouverture de la porte d'un wagon, cette porte étant descendue brusquement, le nommé Jean Brousse, 19 ans, demeurant 13, rue Saint-Jean, employé au dépôt de la Compagnie du P. O., a eu la main coincée entre ledit levier et un wagonnet, et s'est fait une plaie contuse au pouce et au petit doigt de la main droite. Cette blessure entraînera une incapacité de travail de huit jours.

**Plaisanteries stupides**

Mardi soir, vers 21 heures, six jeunes gens se présentaient chez Mme veuve C., épicière à St-Georges, âgée de 78 ans, et lui demandèrent, pour les acheter, diverses marchandises.

Mme C., qui à ce moment-là était seule dans son magasin, s'apprêta à servir ses jeunes clients, lorsque l'un d'eux éteignit brusquement la lumière.

Mme C. appela aussitôt et des voisins accoururent sur-le-champ.

Malgré cette arrivée rapide les visiteurs indisciplinés eurent le temps de s'enfuir non sans emporter diverses marchandises ni briser, dans leur fuite précipitée, certains objets.

Par ailleurs, il nous est revenu que les mêmes jeunes gens sans doute se sont livrés le même soir, toujours à St-Georges à diverses extravagances. Averti de ces faits, le Commissaire de Police a ouvert une enquête.

**Chronique des Théâtres**

**THEATRE DE CAHORS**

Le piano sera tenu par Mlle Ressi-guer. Le supplément de recette sera consacré à un arbre de Noël pour les enfants des écoles.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### Football Rugby

Dimanche prochain l'équipe I de l'Aviron Cadurcien redonnera aux amateurs de Rugby de Cahors l'occasion de juger de sa valeur. Après quinze jours d'absence du stade de l'île de Cabessut notre quinze premier pondant de la réplique à l'équipe correspondante du Club athlétique Tullais, l'équipe visitée n'est nullement dédaignée et d'après les renseignements qui nous ont été communiqués elle est fort capable d'enlever la décision. Les défenseurs des couleurs blanches et bleues veulent maintenir leur bonne réputation. Nous invitons le public amateur de belles démonstrations de ne pas hésiter à venir applaudir aux exploits des 30 équilibristes qui évolueront avec ardeur au Stade Lucien Desprats. Souhaitons que le beau temps actuel continue pour que les spectateurs soient nombreux.

De son côté, l'équipe II va rendre visite à l'équipe II de Tulle. Les jeunes auront là une belle occasion de consolider le prestige dont ils se sont convertis dimanche dernier en battant les Moissaisiens. Le départ étant fixé à dimanche matin 8 heures, et la rentrée le soir même à 20 heures, le Comité espère que tous les joueurs convoqués seront présents à la gare à l'heure qui leur a été fixée.

Le Comité.

### Avis important

A tout acheteur d'un paquet de 12 lames ou d'un rasoir, il est remis un bon gratis de remise à neuf de 12 lames Gillette.

Achetez vos lames et vos rasoirs chez nous. Nous vous en garantissons la qualité.

Ne jetez plus vos lames Gillette et autres.

### La Maison POPOVITCH

4, rue MARÉCHAL-FOCH, CAHORS  
vous les remettra entièrement à neuf avec ses machines américaines électriques et automatiques pour 3 fr. la douzaine.

### AVIS

Actuellement le client a intérêt à profiter de toutes les affaires et de toutes les réductions qui lui sont proposées. Aussi avant de faire ses achats doit-il se renseigner sur les prix et qualité des VÊTEMENTS qui lui offre la Maison LASVÈNES et il réalisera ainsi de réelles économies tout en gagnant les étrennes de ses enfants puisque tout achat à partir de 50 francs lui donne droit à choisir un superbe jouet.

Maison LASVÈNES, 10, rue Maréchal Foch, CAHORS.  
Reg. Com., Cahors 912.

### Arrondissement de Cahors

#### Cazals

Football. — Dimanche dernier, au terrain des sports de L'Avvenir Cazalais, a eu lieu un match revanche, mettant aux prises notre jeune équipe et celle de Cazals. Cette dernière a encore succombé, par 4 buts à 0.

On annonce pour dimanche prochain, 16 décembre, un nouveau match, à Cazals, avec l'équipe de football de Montcabrier.

#### Marmillac

Enquête. — Une enquête est ouverte à la mairie de Marmillac sur un projet de reconnaissance des chemins ruraux de Labessière et de Lablanque, à cet effet les pièces composant ledit projet sont actuellement déposées à la mairie où chaque habitant peut en prendre connaissance.

A l'expiration du délai réglementaire, M. Cassot, maire de Cazals, commissaire-délégué, recevra à la mairie les déclarations des habitants sur l'utilité publique des travaux projetés, la clôture du registre de ces déclarations aura lieu le dimanche 23 décembre.

**Droits de place.** — Le dimanche 30 décembre, à 14 h., à la mairie de Marmillac, il sera procédé à l'adjudication des droits de place, aux enchères publiques.

Les conditions de cette adjudication et le cahier des charges peuvent être consultés à la mairie.

#### Kindou

Succès. — Notre jeune compatriote, Raoul Cassagnac, instituteur, actuellement militaire, vient d'être reçu au concours des élèves-officiers de réserve et affecté à Vincennes. Nos félicitations au futur lieutenant.

#### Lagardelle

Carnet blanc. — Samedi 8, ont eu lieu, dans l'église de Lagardelle, le mariage de Mlle Baillies, de cette commune, avec M. Hector Fabre, de Puy-l'Évêque.

Sincères félicitations aux deux familles et aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Prayssac

Election d'un adjoint. — Le Conseil Municipal de la commune de Prayssac est convoqué, dimanche prochain 16 décembre, à l'effet de procéder à l'élection d'un adjoint au Maire supplémentaire.

#### Vers

Election d'un adjoint. — Le Conseil municipal de la commune de Vers est convoqué, le dimanche 23 décembre, à l'effet de procéder à l'élection d'un adjoint au maire supplémentaire.

#### Soturac

Football association. — Dimanche dernier, à Prayssac, la Vaillante de Soturac (1) a battu, par 3 buts à 1, le Stade prayssacois (1).

Partie très animée, La Vaillante a nettement dominé dans la première mi-temps. Dans la deuxième, le Stade s'est ressaisi et a souvent mené le jeu dans les buts de Soturac, aidé d'ailleurs en cela par le vent, qui devenait de plus en plus violent. Le goal de Soturac a empêché le Stade d'égaliser.

En somme, les deux équipes se valent, mais ont grand besoin d'entraînement l'une et l'autre.

Excellent arbitrage du président du Stade.

#### Puy-l'Évêque

Foire mensuelle. — Foire très importante malgré un violent orage qui vint s'abattre sur la région vers 14 h., au meilleur moment des transactions. Voici les cours pratiqués :

Gros bœufs d'attelage, de 4.000 à 5.000 fr. ; moyens, de 3.000 à 4.000 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr., le tout la paire ; veaux de boucherie, de 4,50 à 5 fr. le kilo ; porcs, 300 fr. les 50 kilos.

Oies grasses, 6 à 6 fr. 50 ; canards gras, 6,50 à 7 fr., le tout le demi-kilo ; poules et poullets, de 4 à 4 fr. 25, le demi-kilo ; lapins domestiques, 2 fr. ; lièvres, 6 fr. ; lapins de garonne, 4 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, 6 fr. la douzaine.

Pour le gros bétail, tendance à la hausse.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Figeac se réunira le lundi 17 courant à 20 h. sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Pezet, maire, pour affaires diverses et notamment pour nommer un nouveau gérant de la Buvette du Théâtre, pour 1924.

Les nouveaux entrepreneurs qui voudraient la gérer sont invités de se faire inscrire à la mairie.

Compagnie des sapeurs-pompiers. — Par décision ministérielle, M. Coustal, sergent à la Compagnie des sapeurs-pompiers de Figeac, est nommé lieutenant commandant cette subdivision, en remplacement de M. Vaysse, démissionnaire à la suite de sa nouvelle nomination comme adjoint supplémentaire au maire de Figeac.

La Sainte-Barbe. — La compagnie des sapeurs-pompiers célébrera sa fête annuelle le dimanche 16 décembre prochain. A cette occasion un bal sera offert aux membres hono-

raires de la société. Il aura lieu au théâtre municipal, à 21 heures. L'orchestre sera composé d'un groupe de musiciens des « Artisans Réunis ».

**Glissements de terrain.** — On signale que des glissements de terrain se produisent fréquemment, sur le versant nord de la petite montagne du Gingle. Ces éboulements finissent par obstruer une partie du chemin qui longe la voie ferrée, depuis la propriété du Gingle jusqu'au pont de l'Official.

Il serait à désirer que des travaux de soutènement soient effectués dans le plus bref délai afin de rendre praticable cette voie si fréquentée.

**Cinéma des jeunes.** — Le 16, 30 et 20 h. 30. — Programme du dimanche 16 décembre : 1. Hollande pittoresque, documentaire ; 2. Camille Dumoulin, drame historique ; 3. Robinson Crusoe, 5<sup>e</sup> et dernière partie ; 4. Crime de Malec, comique.

Nous pouvons déjà annoncer pour le dimanche 23 décembre le merveilleux film : « Saint François d'Assise ».

#### Prudhomat

Réunion du conseil municipal. — Le conseil municipal de Prudhomat a maintenu sur la liste — pour 1924 — les réparateurs actuels.

Précédant, ensuite, à la formation de la commission proposée à la révision des listes électorales, il a désigné MM. Ayroles Maurice, Ayroles Gustave, Roudez, Faure.

La séance a été levée après l'avis donné à diverses demandes d'assistance.

#### St-Céré

Hyménée. — Samedi, à dix heures, a été célébré le mariage de la gracieuse Mlle Suzanne-Marie Roux, fille de M. Roux, industriel à Saint-Céré, avec M. Roger Denègre, ingénieur des Arts et Métiers.

Les voisins et les amis de Mlle Roux avaient édifié devant la porte de la jeune mariée un arc de verdure très soigné.

Le soir, à neuf heures, l'Union musicale a donné un brillant concert sous les fenêtres de l'hôtel David, où avaient lieu les repas de nocce.

Nos meilleurs souhaits de prospérité aux nouveaux mariés.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Audience correctionnelle du 11. — Gardet François, 25 ans, mécanicien à Lachapelle-Auzac, 4 amendes dont 2 de 16 fr. et 2 de 5 fr. pour port d'arme prohibée et ivresse publique.

Cassagnol Lucie, épouse Savy, de Payrignac, a frappé une de ses voisines, 16 fr. d'amende avec sursis.

Moncoulié Eloi, 27 ans, marchand de moutons à Frayssinet, a voyagé sans billet d'Aurillac à Capdenac. Coût : 16 fr. d'amende et les frais du billet.

La veuve Magne, domiciliée à Sarrazac, a outragé grossièrement l'institutrice de l'endroit et menacé de mort son propriétaire M. Dupuy. Comme ce n'est pas la première fois qu'elle se livre à des intempérences de langage violent, le tribunal la condamne, par défaut, à deux mois de prison.

Vialard Guillaume, 60 ans, propriétaire à Thédillac, a volontairement détruit une trentaine de plants de vigne à Delrieu, qu'il n'aime pas. Il récolte deux mois de prison et les frais.

Gouyguet Alfred, 25 ans, cultivateur à Strenquels, récolte 16 francs d'amende avec sursis pour avoir vendu un veau soupçonné atteint de fièvre aphteuse. Une autre de même nature est renvoyée au 18 décembre pour entendre un témoin. Cette affaire intéresse Cavané André, propriétaire à Tauriac, pris à la foire de Vayrac.

A cette audience vient une affaire d'accident d'automobile, survenu sous le tunnel de la route qui se trouve à l'arrivée de Rocamadour.

L'auto d'un chauffeur de Vic-sur-Cère tamponna celle du percepteur de Caussade dans la femme et le veau qui se trouvaient à l'intérieur furent blessés. Après l'audition de nombreux témoins l'affaire est renvoyée pour être plaidée par MM. les avocats, au 18 courant.

— Quelle hypothèse ?  
Devant le hochement de tête de Marguerite, Jean s'écria :

— « Oh ! vous ne supposez pas que cet homme ait pu douter que je fusse son fils ? »

— Non, » dit vivement la jeune femme. « Il était près de votre berceau, au chevet de votre mère. Lui, si hautain, ombrageux et probablement jaloux, n'aurait pas eu cette attitude après une trahison, ne l'eût-il même que soupçonné. Il ne vous aurait pas élevé près de lui. D'ailleurs, mon père n'a jamais été même effleuré par l'idée que sa sœur ait pu se rendre coupable d'une infidélité envers l'homme qu'elle avait aimé jusqu'au sacrifice de l'honneur et au risque de la mort. »

— Alors... murmura Jean.

— « Alors, je ne puis rien vous dire de plus, mon cousin, sauf des détails qui ne changent rien aux événements. Mon père n'a jamais parlé à Robert de Ribeyran. Celui-ci, pendant une heure, lui a cédé sa place auprès de la morte. Mais aucun des deux n'a cherché à rencontrer l'autre. Un nouveau silence suivit ces paroles, silence aggravé par celui de la rue morte, du quartier désert. La lumière, sous l'abat-jour rose, palpait, prête à s'éteindre. Jean se leva. »

— « Ces lettres, ma chère cousine, pouvez-vous me les donner ? » Marguerite les avait préparées, dans un tiroir, près d'elle.

— « Voici. Demain, puisque vous revenez, je vous remettrai quelques

**Gramat**  
**Monument historique.** — M. le maire de Gramat a été informé par l'intermédiaire de M. le préfet du Lot, que la demande qui avait été faite pour faire classer l'église St-Pierre comme monument historique avait été rejetée.

L'entrepreneur à qui avait été vendu ce bâtiment pourra donc en poursuivre la démolition.

Cette vieille construction n'offrirait d'ailleurs rien de remarquable tant au point de vue architectural qu'au point de vue historique ou documentaire.

**Adjudication.** — Dimanche, à 14 heures, a eu lieu la mairie de Gramat l'adjudication des droits de place et de stationnement des animaux.

Ont été déclarés adjudicataires : Droits des places et de la Halle : M. Judeau, de Brive, pour le prix annuel de 2.760 francs.

Poids publics : M. Gervais François, pour le prix annuel de 620 francs.

Droits de parc et de stationnement, races ovine et caprine : M. René Trassard, au Mans, pour 2.060 francs.

Droits de stationnement pour tous les autres animaux : M. René Trassard, au Mans, pour 3.240 francs.

**Foire du 9 décembre.** — Malgré les mauvais temps que nous subissons depuis plusieurs jours et principalement dans la journée et la nuit précédente, à notre foire du 9 décembre, acheteurs et vendeurs étaient venus en grand nombre.

Les différents foirails étaient bien approvisionnés. Nombreuses transactions aux prix suivants : Bœufs, 140 à 155 fr., les 50 kilos ; veaux, 4,50 à 5 fr. le kilo ; moutons gras, 3,90 le kilo ; brebis avec un agneau, 210 à 230 fr. pièce ; cochons gras, 280 à 310 fr. les 50 kilos.

Au marché de la volaille, poules et poullets, canards et oies grasses, foies gras rapidement enlevés par de nombreux marchands étrangers.

Prix pratiqués : Oies grasses, 5,50 ; foies gras, 14 à 16 fr. la livre ; poullets, 3 fr.

Sous la halle : Avoine, 23 à 25 fr. le sac ; châtaignes, 6 fr. le double-décaltre.

Noix peu demandées, vente difficile, qualité inférieure.

#### Labastide-Murat

Obsèques. — Ces jours derniers, ont eu lieu, au milieu de la population tout entière, les obsèques du jeune Lucien Conquet, décédé à la suite d'une courte et implacable maladie.

Toute la jeunesse y assistait, notamment la classe 15, à laquelle appartenait le défunt.

Dans cette circonstance, nous prions la famille Conquet d'agréer nos bien vives condoléances.

#### Uzech

Election municipale. — Les électeurs de la commune d'Uzech-les-Oules sont convoqués le dimanche 30 décembre à l'effet d'élire 1 conseiller municipal en remplacement de M. Singlande, décédé.

#### Salviac

On réclame. — Certaines rues de la ville sont de véritables cloaques de boue ; la ruelle qui se trouve entre la mairie et la boulangerie Gay est particulièrement en mauvais état. Les habitants du bas quartier de la ville demandent l'établissement d'un canal en ciment destiné à recevoir les eaux de la Grand'Rue, qui se déversent actuellement sur la chaussée de la rue Basse.

Ces améliorations, d'une utilité manifeste, devraient être exécutées sans délai. Nous voulons croire que le Conseil municipal de Salviac, toujours plus soucieux de confort et de bien-être pour ses mandants, fera prochainement le nécessaire.

#### Souillac

Deuil. — Samedi matin est mort à l'âge de 62 ans, M. Lafaurie, retraité du chemin de fer du Nord, habitant avenue du Port.

M. Lafaurie, qui s'était retiré à Souillac, il y a 7 à 8 ans, jouissait de l'estime générale.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

— Quelle hypothèse ?  
Devant le hochement de tête de Marguerite, Jean s'écria :

— « Oh ! vous ne supposez pas que cet homme ait pu douter que je fusse son fils ? »

— Non, » dit vivement la jeune femme. « Il était près de votre berceau, au chevet de votre mère. Lui, si hautain, ombrageux et probablement jaloux, n'aurait pas eu cette attitude après une trahison, ne l'eût-il même que soupçonné. Il ne vous aurait pas élevé près de lui. D'ailleurs, mon père n'a jamais été même effleuré par l'idée que sa sœur ait pu se rendre coupable d'une infidélité envers l'homme qu'elle avait aimé jusqu'au sacrifice de l'honneur et au risque de la mort. »

— Alors... murmura Jean.

— « Alors, je ne puis rien vous dire de plus, mon cousin, sauf des détails qui ne changent rien aux événements. Mon père n'a jamais parlé à Robert de Ribeyran. Celui-ci, pendant une heure, lui a cédé sa place auprès de la morte. Mais aucun des deux n'a cherché à rencontrer l'autre. Un nouveau silence suivit ces paroles, silence aggravé par celui de la rue morte, du quartier désert. La lumière, sous l'abat-jour rose, palpait, prête à s'éteindre. Jean se leva. »

— « Ces lettres, ma chère cousine, pouvez-vous me les donner ? » Marguerite les avait préparées, dans un tiroir, près d'elle.

— « Voici. Demain, puisque vous revenez, je vous remettrai quelques

### Foires et marchés

#### Marchés des Vins

Carcassonne.  
Vins rouges, récolte 1923, 8 à 12 degrés, de 65 à 100 fr. l'hectolitre, nu, pris chez le récoltant.

Blancs et rouges, de 16 à 17 francs le degré.

Lectoure.  
Vins de 8 à 9°, 64 à 72 fr. l'hecto ; 9 à 10°, 72 à 80 fr. ; 10 à 11°, 80 à 90 fr. ; 11 à 12°, 90 à 100 fr. le tout l'hecto. Divers lots vins de Maury, 16 à 17°, de 200 à 230 fr. l'hecto.

Ces prix s'entendent l'hecto, nu, pris à la cave du récoltant, tous frais en sus.

Alcools 3/6 de vins, 86°, 700 fr. l'hecto, nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.

Olonzac.  
Vins rouges, 8 fr. le degré pour les retraits rapides, et de 8,25 à 8 fr. 50 pour les affaires logées, avec prime pour les vins déclarés Minervois.

Nîmes.  
Trois-six bon goût à 86 degrés, 700 fr. ; eau-de-vie de marc à 52 degrés, 100 fr. l'hectolitre.

Aranon de plaine de 7 à 8 degrés, de 57 à 80 fr. ; Costières de 11 à 12 degrés, de 90 à 100 fr.

Cerneau et Noix — Fruits d'ente  
Bordeaux.

Noix en sacs (récolte 1923), les 50 kilos : Marbots, 155 ; cornes de mouton, 130.

Cerneau en caisse (récolte 1923), les 100 kilos : Extra, 900 ; invalides, 650 ; arlequins, 600 à 650.

Prunes d'ente (récolte 1923), les 50 kilos en caisse, prix gare départ Lot-et-Garonne : 40 à 45 fruits à la livre, 370 ; 50 à 55 fruits, 270 ; 60 à 65 fruits, 220 ; 70 à 75 fruits, 170 ; 80 à 85 fruits, 130 ; 90 à 95 fruits, 100 ; 100 à 125 fruits, 80 fr.

### Dernière heure

#### Chambre des Députés

Séances du 12 décembre

La Chambre aborde la discussion du projet de loi portant régularisation de l'ouverture et de l'annulation de crédits sur l'exercice 1923, au titre du budget général et du budget spécial des dépenses recouvrables.

Elle vote un crédit de 22.000 fr. pour la coopérative du cuirassé « France » qui a perdu son stock de tabac dans le naufrage de ce navire.

Elle vote 142.000 fr. pour la transformation de certaines sections d'écoles primaires supérieures en écoles pratiques d'industrie ; un crédit de 40.000 fr. pour assurer les services de la police en province, et un crédit de 2 millions pour la liquidation des retraites des professeurs et des instituteurs.

L'ensemble du projet est voté par 513 voix contre 2.

— Quelle hypothèse ?  
Devant le hochement de tête de Marguerite, Jean s'écria :

— « Oh ! vous ne supposez pas que cet homme ait pu douter que je fusse son fils ? »

— Non, » dit vivement la jeune femme. « Il était près de votre berceau, au chevet de votre mère. Lui, si hautain, ombrageux et probablement jaloux, n'aurait pas eu cette attitude après une trahison, ne l'eût-il même que soupçonné. Il ne vous aurait pas élevé près de lui. D'ailleurs, mon père n'a jamais été même effleuré par l'idée que sa sœur ait pu se rendre coupable d'une infidélité envers l'homme qu'elle avait aimé jusqu'au sacrifice de l'honneur et au risque de la mort. »

— Alors... murmura Jean.

— « Alors, je ne puis rien vous dire de plus, mon cousin, sauf des détails qui ne changent rien aux événements. Mon père n'a jamais parlé à Robert de Ribeyran. Celui-ci, pendant une heure, lui a cédé sa place auprès de la morte. Mais aucun des deux n'a cherché à rencontrer l'autre. Un nouveau silence suivit ces paroles, silence aggravé par celui de la rue morte, du quartier désert. La lumière, sous l'abat-jour rose, palpait, prête à s'éteindre. Jean se leva. »

— « Ces lettres, ma chère cousine, pouvez-vous me les donner ? » Marguerite les avait préparées, dans un tiroir, près d'elle.

— « Voici. Demain, puisque vous revenez, je vous remettrai quelques

semblaient assez pareils sous le dôme bleu clair ; quelques habits noirs seulement faisaient disparaître. Les femmes différaient davantage. Des élégantes de province, épouses de fonctionnaires se sentaient un peu ironiquement observées par quelques Parisiennes, filles de race, dont les maris portaient l'épée par tradition héréditaire dans un régiment aristocratique. De petites bourgeoises timides, récemment épousées par des officiers sortis du rang, prétaient à sourire par leur gaucherie, leurs rougissements, leurs béantes admirations.

Odette s'approchait de celles-ci, les mettait à l'aise, leur parlait avec une grâce encourageante, qui n'empêchait pas le pétilllement d'une malice secrète.

Mlle de Ribeyran, dans sa toilette blanche, ne ressemblait qu'à peine à la chasserresse nerveuse et belliqueuse de l'après-midi, François de Mauchain, qui regardait la limpide radieuse de ses yeux, le rire léger de sa bouche puerile, se persuadait qu'il avait assisté dans la forêt à une boutade d'enfant, à un coup de théâtre comme on en imagine dans les pensionnats. « J'ai eu tort de prendre cela au tragique, » songeait-il. « De tous les hommes non mariés qui sont ici, il n'y a que moi à qui M. de Ribeyran puisse être flaté d'accorder la main de sa fille. Il ne souffrirait ni diminution ni déchéance d'aucune sorte. L'idée qu'il accepterait peut-être de ce petit lieutenant bâtarde est grotesque. Peut-être se doute-t-il de

l'équipée de sa fille et a-t-il déjà mis Valdret à la porte, car autrement il est inexplicable que ce garçon ne soit pas ici ce soir. »

Sur cette réflexion, le vicomte risqua une tentative auprès d'Odette : — « Daignerez-vous, mademoiselle, accepter mon bras pour la corde ? »

Le délicieux visage se leva vers lui gravement :

(A suivre)

système forfaitaire, car il y a beaucoup de revendications formulées par les anciens retraités qui paraissent exagérées.

Le Sénat vote un amendement tendant à instituer une commission extra-parlementaire chargée de préparer une réforme du régime des retraites des fonctionnaires (employés et ouvriers départementaux et communaux), en s'inspirant pour chaque catégorie des principes généraux de la présente loi.

M. Boivin-Champeaux demande que les Compagnies de chemin de fer fassent pour les cheminots le même effort que l'Etat pour les fonctionnaires des chemins de fer.

Le ministre des finances fait des promesses en ce sens.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.



### ON DEMANDE

Bonne à tout faire  
Pour PARIS

Se présenter au Bureau du Journal

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

### L'Espagne approuve l'accord sur Tanger

De Madrid : Le général Primo de Rivera s'est décidé à approuver les clauses de l'accord sur Tanger.

Ces clauses sont satisfaisantes, non seulement pour les parties contractantes, mais également pour tous les autres pays ayant des ressortissants à Tanger.

### Midol en liberté provisoire

D'Avignon : Midol, l'ex-secrétaire général du Syndicat des cheminots du P.-L.-M., a été remis en liberté provisoire hier.

### EN ALLEMAGNE

#### Vers la reprise des négociations

De Berlin : Le gouvernement du Reich va faire une nouvelle démarche auprès de la Commission des Réparations en vue d'obtenir la reprise des négociations interrompues jadis.

#### Des mesures fiscales énergiques sont envisagées

De Berlin : Le gouvernement allemand va prendre des mesures fiscales très énergiques, méritant à contribution la substance même de la fortune nationale.

Le but de ces mesures est de mettre les caisses du Reich à même de faire face à leurs obligations pour décembre.

Les nouveaux impôts attendent en partie le capital des contribuables.

#### Les rebelles Mexicains sont battus

De Londres : Une dépêche du Mexique annonce que les rebelles ont été battus par les troupes fédérales à Sprenza.

#### Le nouveau Parlement anglais et les Soviets

De Londres : Suivant

**Les Livres d'Etranges**

Vient de paraître : Dans la collection « Imagerie française sur des thèmes français », Vert-Vert, d'après Gresset. 1 volume (28 x 25,5) avec 8 planches en couleurs et couverture en couleurs. Broché : 3 fr. ; cartonné : 4 fr. 50. En vente dans toutes les librairies. (Envoi contre mandat-poste de 3 fr. 30 broché, et de 4 fr. 95 cartonné, à H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris-VI<sup>e</sup>).

La collection « Imagerie française sur des thèmes français », vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est la vie du fameux Vert-Vert, de Gresset, que M. F. M. Roganeau a illustrée par de magnifiques gravures en couleurs qui nous font suivre les étapes de l'existence du malheureux porroquet, passé de l'état d'un ange de sagesse à celui d'un vrai démon.

L'histoire n'est pas seulement amusante, elle est instructive, et les jeunes lecteurs — qui savent parfois fort bien raisonner — se rendront compte que Vert-Vert ressemble à bien des enfants — et même à bien des hommes — « sages avec les sages », mais « méchants avec les méchants ».

Bien que les personnages des dessins soient presque toujours les mêmes, sauf dans la scène amusante où l'on voit Vert-Vert écoutant les leçons de beau langage des soldats, le peintre a su donner à Vert-Vert et aux religieuses des expressions de physionomie toutes différentes suivant les diverses scènes qu'il avait à représenter. Nous passons de l'altitude d'admiration et de tendresse des Visitandines de Nevers, écoutant les propos angéliques du porroquet, à la stupeur, l'indignation de celles de Nantes, puis enfin à la sévérité du tribunal qui juge Vert-Vert.

Le livre, qui se termine par la pénitence et la mort du pauvre Vert-Vert, fera connaître aux enfants d'une façon tout à fait amusante le célèbre conte de Gresset et ajoutera aux volumes de la même collection : *Le Petit Poucet*, *Étranger*, *Joyeux Noël*, etc., un ouvrage digne de ses aînés.

**LES ANNALES**

Les *Annales* de cette semaine publient de curieux documents sur la jeunesse du maréchal Lyautey ; un article d'une brillante actualité : « Peut-on arrêter les avions en plein vol ? », une nouvelle inédite du grand romancier américain Jack London ; des pages sur la Belgique signées Paul Doumer, maréchal Foch, général de Castelnau, Paul Bourget ; des pages aussi d'Adolphe Max, le bourgmestre de Bruxelles, de Maeterlinck, Carton de Wiart, etc. Par-tout : 0 fr. 75.

**Abonnez-vous à LA REVUE HEBDOMADAIRE**

qui publie dans son numéro du 8 décembre 1923 : « Parmi les portraits de famille de George Sand (I) », par Hugues Lapaître. — Un Professeur Français : « Léonard Constant », par Jean Balde. — « Le Bloc national républicain (II) », par Edouard Soulier, Député de Paris.

Le 15 Décembre, Numéro spécial sur Paul Bourget, à l'occasion de son Jubilé Littéraire. 200 pages de texte : 3 francs.

Tirage de luxe : 50 exemplaires sur Hollande en souscription : 30 francs ; 350 exemplaires sur Madagascar en souscription : 20 francs.

Plon, rue Garancière, Paris.

**Marché de La Villette**

10 Décembre 1923

ESPECES	ENTRÉES	REVENU	PRIX PAR 1/2 KIL.		
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.
Bœufs	5.781	485	3,40	2,90	2,10
Vaches	2.105	253	4,50	4,00	3,75
Taureaux	14.970	760	4,80	4,50	3,75
Porcs	3.744	»	6,10	5,80	5,50

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur toutes les marchandises.

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3<sup>e</sup> classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75 kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ; Auneau à Etampes ; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malherbes ; Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ; Orléans à Tours ; Orléans à Argenton ; Tours à Saincaize ; Tours à Châteauroux ; Tours à Port-de-Piles ; Port-de-Piles à Argenton ;

Châteauroux et Argenton à La Châtre. Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois, ils seront transportés gratuitement sur

présentation d'un certificat délivré par les gares et visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles ; la demande de réduction devra être faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

**TRICOT A LA MAIN**  
Bonneterie pour Dames et Enfants  
**Mme V<sup>e</sup> DEMARS**  
69, boulevard Gambetta  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : M. DAROLLE

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

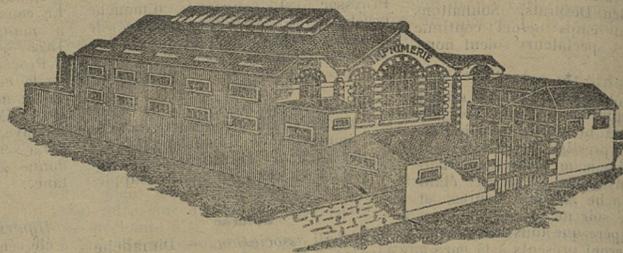
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



**HORAIRE DES AUTOBUS**

**Ligne de Cahors-Castelnau**

Départ de Cahors	17 00
Sept-Ponts	17 15
Le Montat	17 25
Embr. Terry	17 30
Granéjous	17 35
L'hospitalet	17 40
Pern	17 50
Boyer	18 00
Malmousque	18 10
Vitarelles	18 20
Arrivée à Castelnau	18 30

**Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard**

Départ de Castelnau	18 30
Thézels (embr.)	18 40
St-Aurélien	18 50
Sauveterre (embr.)	19
Molières-Saux (d <sup>e</sup> )	19 10
Saux	19 25
Trijouis (embr.)	19 30
Cazellac	19 40
Arrivée à Cazes-Mondenard	20

**Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau**

Dép. de Cazes-Mondenard (1)	6 30
Cazillac	6 45
Tréjouis	6 50
Saux	7
Molières-Saux (r.)	7 20
Sauveterre	7 30
St-Aurélien	7 45
Thezels	7 50
Arrivée à Castelnau	8

**Ligne de Castelnau-Cahors**

Départ de Castelnau	8 00
Vitarelles	8 15
Malmousque	8 25
Boyer	8 30
Pern	8 40
L'hospitalet	8 45
Granéjous	8 50
Embr. Terry	8 55
Le Montat	9 00
Sept-Ponts	9 15
Arrivée à Cahors	9 30

**Ligne de Molières à Castelnau**

Dép. de Molières	15
La Briq.	15 10
St-Privat	15 20
Mombel	15 30
Divillac	15 35
Russac	15 40
Ar. à Castelnau	15 50

**Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare**

Dép. de Castelnau	6 30
Flaugnac	6 40
Caniez	6 45
St-P.-Lab.	6 55
Rescouf	7 05
Fontanes	7 15
Ar. Lalbenque	7 30

**Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau**

Dép. Lab. (g)	8 15
Fontanes	8 25
Rescouf	8 35
St-P.-Lab.	8 45
Caniez	8 50
Flaugnac	9
Arrivée Castelnau	9 15

**Ligne de Castelnau à Molières**

Départ de Castelnau	9 30
Russac	9 40
Divillac	9 45
Mombel	9 55
St-Privat	10 5
La Briqueterie	10 10
Arrivée à Molières	10 15

Départ de Labast-Marnhac	16 35
Lascabanes	16 50
Quatre-Routes	17 00
Saint-Cyprien	17 05
St-Laurent (M.)	17 15
Montlauzun	17 20
Les Granges	17 25
St-Fort	17 30
Auléry	17 45
Arrivée à Lauzerte (P.)	18

**Ligne de Lauzerte à Cahors**

Départ de Lauzerte	9 15
Auléry	9 35
St-Fort	9 45
Les Granges	9 50
Montlauzun (em.)	10
St-Laur-Lol.	10 10
St-Cyprien	10 20
Quatre-Routes	10 25
Lascabanes	10 30
Labast-Marnhac	11
Embr. r. Nat.	11 10
Arrivée à Cahors	11 30

**Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte**

Dép. Cahors	6 45
Em. r. nat.	6 55
Em. r. Tresp.	7 10
Le Cluzel	7 15
Villesèque	7 25
St-Martial	7 30
St-Pant.	7 35
Bagat	7 40
St-Daunès	7 50
Montcuq	8 5
Ste-Croix	8 15
Lebrail	8 20
Caminel	8 25
Ste-Juliette	8 30
Bouloc	8 35
Auléry	8 45
Arr. Lauzerte	9

**Ligne de Lauzerte-Montcuq-Cahors**

Dép. Lauzerte	18 5
Auléry (embr.)	18 10
Bouloc (d <sup>e</sup> )	18 20
Ste-Juliette (d <sup>e</sup> )	18 25
Caminel (d <sup>e</sup> )	18 30
Lebrail (d <sup>e</sup> )	18 35
Ste-Croix (d <sup>e</sup> )	18 40
Montcuq	7
St-Daunès	7 10
Bagat	7 20
St-Pant.	7 25
St-Martial	7 35
Boutel	7 50
Villesèque	8 05
Le Cluzel	8 15
Em. Tresp.	8 10
Embr. r. nat.	8 20
Arr. Cahors	8 30

**Ligne de Montcuq-Libos**

Départ de Libos (gare)	8 05
Fumel	8 15
Montayral	8 25
Mauroux	8 45
Lacapelle-Cab.	9
Arrivée à Puy-l'Evêque	9 15

**Ligne de Puy-l'Evêque**

Départ de Puy-l'Evêque	9 40
Floressas	10 05
Sérignac	10 10
St-Matré	10 30
Belmontet	10 45
Arrivée à Montcuq	11 10

**Ligne de Libos-Montcuq**

Départ de Montcuq	13 30
Belmontet	13 55
St-Matré	14 15
Sérignac	14 30
Arrivée à Puy-l'Evêque	14 50

**Ligne de Puy-l'Evêque**

Départ de Puy-l'Evêque	15 20
Lacapelle-Cab.	15 40
Mauroux	15 55
Montayral	16 15
Fumel	16 30
Arrivée à Libos	16 45

**Ligne de Cahors à Limogne**

Départ de Cahors	16 30
------------------	-------

Départ d'Arcambal	16 45
Rosignol	17 10
Le Peuplier	17 25
Concois	17 40
Escamps	17 55
Bach	18 15
Varaire	18 30
Arrivée à Limogne	19

**Ligne de Concois à Limogne**

Départ de Concois	16
Arrivée à Limogne	16 25

**Ligne de Limogne**

à Saint-Martin-Labouval

Départ Limogne	7 40
Cénéviers	8
Arrivée St-Martin	8 10

**Ligne de Saint-Martin-Labouval**

à Limogne

Départ St-Martin	9 20
Cénéviers	9 30
Arrivée à Limogne	10

**Ligne de Limogne à Concois**

Départ de Limogne	10 5
Arrivée à Concois	10 35

**Ligne de Limogne à Cahors**

Départ de Limogne	7 00
Varaire	7 15
Bach	7 30
Escamps	7 45
Concois	8 15
Le Peuplier	8 25
Rosignol	8 40
Arcambal	9 05
Arrivée à Cahors	9 30

**Ligne de Cahors-Saint-Céré**

Départ de Cahors	16 15
Larrouque	16 25
La Madeleine	16 30
Savanac	16 35
Vers	16 40
Lauzès	17 30
Saint-Cernin	17 50
Caniac (poteau)	18 00
Soulomès	18 05
Labastide-Murat	18 30

**Ligne de Labastide-Murat**

Départ de Labastide-Murat	18 40
Montfaucou	18 55
Garluoc (embr.)	19 05
Le Bastit	19 20
Péchaud	19 25
Gramat (A)	19 50
Gramat (D)	20 25
Lapergue	20 40
Le Pontet	20 50
Mayrinhac	20 55
Boutel	21 05
Bagou (Croix)	21 15
St-Médard (d <sup>e</sup> )	21 25
St-Jean (d <sup>e</sup> )	21 35
Arrivée à Cahors	21 50

**Ligne de Saint-Céré-Cahors**

Départ de Saint-Céré	4 30
St-Jean	4 35
St-Médard	4 40
Bagou	4 50
Boutel	5
Mayrinhac	5 10
Le Pontet	5 15
Lapergue	5 25
Gramat	5 35
Péchaud	6 20
Le Bastit	6 35
Garluoc (embr.)	6 55
Montfaucou	7 15
Arrivée à Labastide-Murat	7 45

**Ligne de Labastide-Murat**

Départ de Labastide-Murat	8 35
Soulomès	8 45
Caniac (poteau)	8 50
Saint-Cernin	8 55
Lauzès	9 10
Vers	9 40
Savanac	9 50
Lamadeleine	10 00
Larroque	10 10
Arrivée à Cahors	10 30

**Ligne de Figeac-Saint-Céré**

Départ de Figeac	16 00
Planiolles	16 15

Départ de Camburat	16 25
Fons	16 40
Issepts	16 55
Le Bourg	17 15
Lacapelle	17 30
Anglars	17 40
Aynac	18 20
La Gineste	18 40
Promilhanes	19 00

**Ligne de Saint-Céré à Figeac**

Départ de St-Céré	7 15
La Gineste	7 30
Aynac	7 50
Anglars	8 20
Lacapelle	8 30
Le Bourg	8 50
Yssepts	9 05
Fons	9 20
Camburat	9 30
Planiolles	9 45
Arrivée à Figeac	10 00

**Ligne de Bagnac à Saint-Céré**

Départ de Bagnac	20
La Curade	20 25
Le Mazers	20 35
Tarres-Rouges	20 45
Le Sers	20 55
Croix de Malte	21 05
Le Dental	21 15
Arrivée à Latronquière	21 35

**Ligne de Latronquière (cor.)**

Départ de Latronquière (cor.)	10 35
Sénaillac (cor.)	11 10
Vaquié	11 15
La Madeleine	11 25
Sousceyrac (cor.)	11 45
Alzac	11 55
Le Faugas	12 05
Rougié	12 15
Frayssinhes	12 25
Siramond	12 35
Arrivée à St-Céré (cor.)	12 40

**Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1)**

Départ de St-Céré	15 45
Siramond	15 50
Frayssinhes (cor.)	16 05